

From: Toronto Children's Services [mailto:do-not-reply-tcs@toronto.ca]
To: Child care operators with Fee Subsidy Agreement (Agency Primary Contact)
Sent: May 4, 2021 11:29 AM
Subject: Toronto Children's Services – Safe Restart 2021 (Q2)

La version française de ce message suit la version anglaise ci-dessous.

Dear child care partners,

We are pleased to announce additional funding to support the recovery and financial viability of Group Child Care. We expect this payment to be processed and available to Group Child Care agencies early May 2021.

In order to get this funding to centres as quickly as possible, Toronto Children's Services (TCS) is again using an allocation approach based on the operating capacities of child care programs. The allocation is \$3.50 per Infant, Toddler and Preschool capacity and \$7.00 per Kindergarten and School-Age capacity. Those amounts are then multiplied by 65 days (April to June 2021) to calculate the base allocation.

TCS is again taking a targeted approach to support the most affected neighbourhoods in the city. Using the most recently available data on COVID-19 cases and neighbourhood characteristics, the weighted composite score was updated. Centres that are located in neighbourhoods with the highest COVID-19 risk impact will receive a top-up of an additional 30% of their funding allocation.

Please note, as per direction from the Ministry of Education, we have consistently communicated that all available support programs must be maximized. These include the federal support programs under the Canada Economic Response Plan, such as the Canadian Emergency Wage Subsidy (CEWS) and rent supports, as well as the new provincial programs available to businesses, such as the Ontario Small Business Support Grant.

We are working to improve the Safe Restart Reporting Form based on your feedback and will be streamlining reporting requirements by integrating this additional allocation into the revised form. We still anticipate that this form will be due in early fall. In the interim, please continue to use all Safe Restart Funding and this additional allocation for the eligible expenses listed in previous communications and below.

Safe Restart Funding is eligible for the following areas:

- enhanced cleaning;
- additional PPE beyond what the Ministry is supplying directly;
- additional staff to meet COVID-19 health and safety requirements;
- support staff absenteeism where staff need to stay home/self-isolate (because they or their children are sick);
- additional administration costs for up to 10% of the total allocation;
- support for short term vacancies due to lower enrolment in programs as operators return to full capacity, or room closure, centre closure and child absenteeism as a result of Provincial or Toronto Public Health direction (including the fees from full fee families and the parent portion of fee subsidy families)(1); and
- minor capital required in accordance with Ministry's reopening operational guidance or Toronto Public Health requirements. Please note all child care operators are to apply through the regular Health and Safety Fund in order to maximize the Safe Restart Funding on other eligible areas.

(1) To provide further clarity: Safe Restart funding allocated to short-term vacancies as described above, is to only cover expenses not already funded by programs such as the Canadian Emergency Wage Subsidy (CEWS) or rent supports.

We understand that the sector has experienced significant financial pressures over the past few months with increasing rates of COVID-19, low enrollment, as well as mandated closures of school-aged child care programs at the direction of Toronto Public Health and the Ministry of Education.

With this new funding, Toronto Children's Services in partnership with the provincial and federal governments, continues our efforts to sustain and support the financial viability of the child care sector, which plays a critical role in child development, family well-being and economic recovery.

If you have any questions please feel free to reach out to your Consultant.

Thank you,
Shanley McNamee
General Manager
Toronto Children's Services

Chers partenaires de garde d'enfants,

Nous sommes heureux d'annoncer des fonds supplémentaires pour soutenir le rétablissement et la viabilité financière des services de garde. Nous nous attendons à ce que ce paiement soit traité et mis à la disposition des agences de garde d'enfants au début de mai 2021.

Afin de faire bénéficier les centres de ce financement le plus rapidement possible, les Services à l'enfance de Toronto (SET) utilisent une approche d'allocation basée sur les capacités d'exploitation des programmes de garde d'enfants. L'allocation est de 3,50 dollars en fonction de la capacité d'accueil des pousins, des bambins, des préscolaires, des maternelles et de 7,00\$ par capacité de maternelle et d'âge scolaire. Ces montants sont ensuite multipliés par 65 jours (avril à juin 2021) pour calculer l'allocation de base.

Les Services à l'enfance adoptent à nouveau une approche ciblée pour soutenir les quartiers les plus touchés de la ville. En utilisant les données les plus récentes disponibles sur les cas de COVID-19 et les caractéristiques des quartiers, le score composite pondéré a été mis à jour. Les centres situés dans les quartiers où l'impact du risque de COVID-19 est le plus élevé recevront un complément de 30 % de l'allocation de financement.

Veillez noter que, conformément aux directives du ministère de l'Éducation, nous avons constamment fait savoir que tous les programmes de soutien disponibles doivent être maximisés. Il s'agit notamment des programmes de soutien fédéraux dans le cadre du plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, tels que la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et les aides pour le loyer, ainsi que les nouveaux programmes provinciaux offerts aux entreprises, tels que la subvention de soutien aux petites entreprises de l'Ontario.

Nous travaillons à l'amélioration du formulaire de signalement de la relance sécuritaire sur la base de vos commentaires et nous allons rationaliser les exigences de signalement en intégrant ce nouveau financement dans le formulaire révisé. Nous prévoyons toujours que ce formulaire sera dû au début de l'automne. En attendant, veuillez continuer à utiliser tous les financements de relance sécuritaire et cette nouvelle allocation pour les dépenses éligibles énumérées dans les communications de relance sécuritaire.

Le Financement pour la relance sécuritaire est admissible pour les catégories suivantes :

- Nettoyage en hausse ;
- EPI supplémentaire au-delà de ce que le ministère fournit directement ;
- Personnel supplémentaire pour respecter les exigences de santé et de sécurité relatives à la COVID-19 ;

- Absentéisme du personnel de soutien lorsque les membres du personnel doivent rester chez eux/se mettre en quarantaine (car eux-mêmes ou leurs enfants sont malades) ;
- Frais administratifs supplémentaires jusqu'à 10 % du montant total de l'allocation ;
- Soutien aux postes vacants à court terme en raison d'une diminution des inscriptions dans les programmes à mesure que les exploitants reprennent leurs activités à plein régime, ou de la fermeture des salles, de la fermeture des centres et de l'absentéisme des enfants du fait des directives de la Province ou du Bureau de santé publique (notamment les frais des familles à tarif plein et la part des parents dans les familles bénéficiant de places de garde subventionnées)(1) ; et
- Améliorations mineures exigées conformément à la directive opérationnelle de réouverture du ministère ou aux exigences de la santé publique de Toronto. REMARQUE Tous les exploitants de centres de garde d'enfants agréés doivent présenter une demande au fonds ordinaire pour la santé et la sécurité afin d'optimiser le Financement pour la relance sécuritaire dans d'autres domaines admissibles.

(1)Pour clarifier davantage les choses : Le financement de relance sécuritaire alloué aux postes vacants à court terme, tel que décrit ci-dessus, ne doit couvrir que les dépenses qui ne sont pas déjà financées par des programmes comme la Subvention canadienne pour les salaires d'urgence (SCEA) ou le soutien au loyer.

Nous comprenons que le secteur a subi d'importantes pressions financières au cours des derniers mois, avec des taux croissants de COVID-19, un faible taux d'inscription, ainsi que la fermeture obligatoire de programmes de garde d'enfants d'âge scolaire sous la direction du Bureau de santé publique de Toronto et du ministère de l'Éducation.

Grâce à ce nouveau financement, les Services à l'enfance de Toronto, en partenariat avec les gouvernements provincial et fédéral, poursuivent nos efforts pour soutenir la viabilité financière du secteur des services de garde, qui joue un rôle essentiel dans le développement de l'enfant, le bien-être familial et la reprise économique.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseillère.

Merci,
Shanley McNamee
Directrice générale
Services à l'enfance